



CHARTRE F.F.V.E 2015

**POUR LES CONCOURS D'ELEGANCE
EN VOITURES ANCIENNES**

Une définition : qu'est-ce que l'élégance ?

L'élégance est la qualité de celui ou de celle qui présente une certaine grâce harmonieusement caractérisée par la légèreté et l'aisance dans la forme et le mouvement.

L'élégance est intemporelle.



LE CONCOURS D'ELEGANCE EN VOITURE ANCIENNE

Rappel historique :

Jusqu'au milieu des années cinquante, de nombreuses stations balnéaires souhaitaient organiser leur concours d'élégance avec le soutien actif des garages, des boutiques de mode... Cela apportait une bonne renommée à la station et un divertissement « chic » aux touristes en villégiature.

Cette situation n'a que peu changé 70 ans plus tard.

De nos jours :

Si actuellement, le principal attrait des concours d'élégance réside dans l'harmonie entre la voiture et ses passagers, il n'était à l'époque que le fait de la passagère et de son élégance : le véhicule présenté n'était ni plus ni moins qu'un accessoire tout comme le chapeau ou le sac à main.

Pour une bonne organisation :

Pour que le public puisse apprécier le spectacle, il est nécessaire que celui-ci respecte des règles simples :

- *Le site doit être suffisamment remarquable pour qu'il soit un bel écrin pour la manifestation (cadre historique, hippodrome, front de mer ...)*
- *Le public devra être installé confortablement*
- *Le présentateur en tenue aura une connaissance des véhicules historiques*
- *Une présentation en soirée sera toujours plus prestigieuse grâce à la mise en valeur des voitures sous les projecteurs*
- *Une présentation dans l'après-midi permet de l'accompagner d'autres animations et favorise la rencontre avec les clubs locaux de voitures anciennes.*

L'ELEGANTE

L'élégance étant intemporelle, il n'est pas obligatoire de se présenter en costume dit d'époque. L'élégance doit être naturelle tout en étant sobre. Elle est davantage adaptée à une personne qu'à une époque en particulier.

Quelques consignes de base :

Pour que le spectacle soit réussi, il est important de respecter quelques règles d'usage :

- *Tout « déguisement » est déconseillé*
- *Les costumes d'époque sont particulièrement recommandés pour la présentation d'une voiture dit « Ancêtre » donc avant 1914*
- *Pour les voitures de la catégorie « Sportives », un tailleur ou une robe de ville en harmonie avec la couleur du véhicule est fortement souhaité*
- *Pour un concours de jour, il convient de porter une robe courte, un chapeau et des gants*
- *La robe longue de soirée ne se porte jamais dans l'après-midi*
- *Pour un concours se déroulant après la tombée du jour, il convient de porter une robe longue ou de cocktail*
- *Si la robe n'a pas de manches, elle sera agrémentée de longs gants*
- *Il est d'usage de ne pas porter de chapeau après 17 heures.*

L'ELEGANT

De même que pour l'élégante, il n'est pas obligatoire de se présenter en costume dit d'époque sauf dans les cas précités.

Pour une présentation à un concours d'élégance, l'équipage doit être constitué au minimum de deux personnes.

Quelques consignes de base :

Pour que le spectacle soit réussi, il est important de respecter quelques règles d'usage :

- *Tout « déguisement » est également déconseillé*
- *Les costumes d'époque sont particulièrement recommandés pour la présentation d'un voiture dit « Ancêtre » donc avant 1914*
- *Le costume du chauffeur doit lui aussi être élégant et être en harmonie avec celui de sa partenaire*
- *Le smoking ne se porte qu'après 20 heures.*

LA VOITURE

Les voitures présentées (avec un maximum de 35 afin que la durée de la présentation reste raisonnable) seront réparties en plusieurs catégories :

Pour les voitures, on retrouvera 5 catégories (en fonction des véhicules présentés) :

- *des origines à 1919*
- *de 1920 à 1930*
- *de 1931 à 1940*
- *de 1941 à 1960*
- *de 1961 à 30 ans d'âge le 1^o janvier de l'année du concours*

On pourra y adjoindre une catégorie pour :

- *les voitures sportives*
- *les voitures dites « populaires »*

Pour certains concours d'élégance, des catégories supplémentaires peuvent éventuellement être créées pour les motos, les utilitaires, les véhicules militaires, agricoles

Les voitures seront notées sur 100 points :

- *20 points pour la rareté du modèle, son intérêt historique*
- *20 points pour son authenticité*
- *20 points pour la qualité de sa restauration ou son état de conservation*
- *20 points pour l'élégance de la voiture et du couple*
- *20 points pour la présentation*

Chaque catégorie sera primée.

La voiture ayant obtenu le plus de points recevra le Prix d'Excellence.

Aucune voiture ne pourra recevoir plusieurs prix dans le même concours.

Dans chaque concours, selon les circonstances, le jury pourra attribuer un ou deux prix spéciaux supplémentaires.

Une voiture primée ne pourra pas se présenter avant 3 ans dans le même concours.

Les organisateurs ou membres du Bureau de l'association organisatrice peuvent présenter leurs voitures, mais seront déclarés hors concours et ne peuvent être primés.

Rappel :

Pour qu'elle soit éligible, une voiture devra avoir au moins 30 ans d'âge.

Pour une voiture à pedigree (qui aurait appartenu à une personnalité), le conducteur est tenu d'apporter les preuves avec des documents d'époque ou ne pas en faire mention.

LA PRESENTATION

S'agissant d'un spectacle et d'un spectacle noté qui donnera lieu à un/des classements, il est important de respecter quelques règles.

- *Le chauffeur descend de la voiture pour ouvrir la portière à sa passagère en passant par l'arrière du véhicule, puis l'accompagne pour saluer le public et les jurés*
- *La passagère ne s'assoit jamais sur une aile, ni sur le cache capote...*
- *Le couple est en mouvement sur la scène*
- *Les sketches et les saynètes sont vivement déconseillés car ils nuisent à l'élégance. Ils ne seront pas pris en compte dans le calcul des points.*
- *L'élégance de la présentation se juge aussi sur la descente de la voiture.*

LE JURY

Dans le cadre d'un concours d'élégance organisé sous règlement FFVE, le jury sera composé par l'organisateur du concours avec l'aval de la FFVE.

Il sera composé de 7 personnes minimum et 9 maximum, la parité étant fortement recommandée.

Dans le jury, les politiques ou personnalités locales seront minoritaires. En effet, il est indispensable que le plus grand nombre de jurés soient issus du monde de l'automobile de collection ou pour le moins aient des compétences dans le domaine. Le Président du jury étant lui dispensé de ces obligations.

Le public sera informé du déroulement du concours et des modalités de notation.

Les jurés sont tenus eux aussi de porter une tenue élégante.

L'amitié et la passion désintéressée devant toujours prévaloir, aucune réclamation ne sera recevable quant au classement, au palmarès ou à la sélection des voitures.

LE REGLEMENT

Le présent règlement, établi par la F.F.V.E., sous sa responsabilité devra être communiqué par les organisateurs aux équipages engagés, aux membres du jury et, éventuellement, aux représentants de la presse présents.

La FFVE, se tient à la disposition des clubs souhaitant organiser un concours d'élégance selon le présent règlement.

Le club organisateur prend à sa charge les frais inhérents à la présence des administrateurs FFVE requis pour l'organisation et/ou le bon déroulement d'un concours sous égide FFVE.